

**RÉSOLUTION**  
**2020-026**

**EMBAUCHE – EMPLOI ÉTUDIANT SUBVENTIONNÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 13 janvier 2020, et ce, à la suite de la démission de quatre élus;

**CONSIDÉRANT QUE** tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le 14 janvier 2020, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, et en son absence madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité s'est vu octroyer une subvention salariale d'Emplois d'été Canada et que la dépense sera imputée au poste 02-702-51-141 Employés réguliers (emplois d'été).

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** l'embauche de madame Myriam Grignon, étudiante au poste de Guide touristique pour une période de 12 semaines, à un salaire total de 5001.88 \$ subventionné par Emplois d'été Canada pour un montant de 3 668 \$.

---

Martin St-Laurent  
Membre  
Commission municipale du Québec

La version numérique de  
ce document constitue l'original de la  
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président